

ANALYSE DE LA CORRELATION ENTRE LA POLITIQUE MONETAIRE ET LE NIVEAU GENERAL DES PRIX : CAS DE LA RD CONGO DE 2002 A 2013

Fidèle MATITI LUKWESA and Claude BENEMUNGU BISANGA

Faculté des sciences économiques et de gestion, ULGL/BUKAVU, RD Congo

Copyright © 2016 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: This article examines the difficulties of monetary policy in the context of the Democratic Republic of Congo influenced by extensive dollarization in the banking system and institutional weakness. The primordial objective devolve to every government within a given community is to ensure the social welfare of its people. To achieve this goal, governments should develop their monetary policy. One of these is actually a setting of several policies (monetary, fiscal, agricultural) all these can be Combined in order to achieve a number of ultimate objectives namely the economic growth, price stability, full employment and external balance whose achievement entrusted to the welfare of the population. In this context, the monetary policy's role is to provide to the real sector the quantity of money necessary for the expansion of the economic activities without generating inflationary or deflationary situations. Indeed, the failure of fiscal policy in the DRC is explained by the tax evasion issues, failure of public finance, and under-evaluation of the tax base. Regarding the monetary policy, its failure is due to the dominance of fiscal policy on monetary policy to the extent that the government of our country remains faithful to financing the budget deficit by the advances from the BCC without any concern of stabilizing the prices.

KEYWORDS: Monetary Policy, monetary stability, Inflation, general price level.

RESUME: Le présent article examinera les difficultés de la politique monétaire de la République du CONGO dans un contexte de dollarisation poussée du système bancaire et de faiblesse institutionnelle.

L'objectif primordial dévolu à tout gouvernement au sein d'une communauté donnée est d'assurer le bien-être social de sa population, pour atteindre cet objectif, les gouvernements font élaborer leur politique monétaire. Celle -ci est en fait un ensemble des plusieurs politiques (monétaires, budgétaires, agricoles) Combiné en vue d'atteindre un certain nombre des objectifs ultimes, à savoir la croissance économique, la stabilité de prix, le plein emploi et l'équilibre extérieur dont la réalisation confiée le bien- être de la population.

Dans cette perspective, la politique monétaire a pour rôle de fournir au secteur réel la quantité de monnaie nécessaire à l'expansion des activités économiques sans engendrer le dérapage inflationniste ou déflationniste.

En effet, l'échec de la politique budgétaire en RDC est expliqué par des problèmes d'évasion fiscale, la défaillance des finances publiques, de fraude fiscale et la sous-évaluation de l'assiette fiscale.

En ce qui concerne la politique monétaire, son échec est dû à la domination de la politique budgétaire sur la politique monétaire dans la mesure où le gouvernement de notre pays reste fidèle au financement du déficit budgétaire par les avances de la BCC sans aucun souci de stabiliser les prix.

MOTS-CLEFS: Politique monétaire, stabilité monétaire, inflation, niveau général des prix.

1 INTRODUCTION

Après de nombreuses années de conflit armé et de mauvaise gestion économique la République démocratique du Congo (RDC) connaît depuis une croissance soutenue et une relative stabilité macroéconomique. En 2003-2011, la croissance de son PIB réel a été en moyenne de 6.2 %, contre une contraction annuelle moyenne de 4,5 % entre 1991 et 2002. Le taux de

change nominal s'est stabilisé et a contribué à réduire l'inflation, la ramenant sous la barre des 10 %, après de nombreuses années d'inflation élevée et irrégulière, voire d'hyperinflation. Grâce à des politiques macroéconomiques prudentes et aux réformes structurelles en cours, l'économie se porte mieux. Le gouvernement a en particulier notablement amélioré sa gestion des finances publiques et maîtrisé la dépense publique en liant sa politique fiscale à l'objectif de l'élimination du financement (net) du déficit budgétaire par la Banque centrale du Congo (BCC). La BCC a également apporté des améliorations à ses instruments monétaires, renforcé ses capacités institutionnelles et administratives et reconstitué ses réserves internationales. En dépit de ces progrès, la maîtrise de l'inflation à un niveau faible et stable continue de poser des difficultés aux autorités de RDC : jusqu'à une date récente, les taux d'inflation ont été extrêmement volatils et supérieurs à ceux de ses principaux partenaires commerciaux.

Plusieurs des facteurs qui semblent entraver l'efficacité de la politique monétaire de la BCC sont examinés dans ce document. Citons notamment la forte dollarisation du système bancaire de la RDC et la faiblesse institutionnelle de la BCC, due en partie à sa faible indépendance et à sa mauvaise situation financière (patrimoine financier négatif).

Cependant, dans le contexte congolais, la recherche du bien-être par le truchement de la politique monétaire pose problème eu égard d'une part, aux objectifs assignés officiellement à la politique monétaire, consistant à assurer le financement du développement économique du pays et à promouvoir la stabilité des prix intérieurs ainsi que le maintien de l'équilibre des paiements extérieurs, BEZIADE M, (1998) et d'autre part à la détérioration de la situation socio-économique de la République Démocratique du Congo au cours de ces dernières années.

En effet, les résultats issus de la politique monétaire en termes de taux d'inflation attestent l'inefficacité des mécanismes de transmissions de la politique monétaire sur les variables réelles de l'économie congolaise, notamment la stabilité des prix.

Le présent travail, cherche à évaluer l'efficacité de la politique monétaire en République Démocratique du Congo, ses possibilités et limites sur la stabilisation du niveau général des prix. De manière précise, notre préoccupation tourne autour des questions fondamentales ci-après :

Quelle serait l'incidence de la politique monétaire sur le niveau général des prix en R. D. Congo?

Le caractère inopérant de la politique monétaire sur le prix découle-t-il du mauvais agencement des instruments directs et indirects, de l'inélasticité de l'offre nationale de biens et services ou bien de la mauvaise allocation des ressources monétaires?

Le caractère inopérant de la politique monétaire sur le niveau général des prix en République Démocratique du Congo découle du mauvais agencement des instruments directs et indirects (mauvaise politique d'encadrement du crédit, des réserves obligatoires, absence de la politique d'open Market, etc.)

Ainsi, dans les lignes qui suivent nous allons nous pencher sur l'analyse théorique et empirique.

2 CADRE THEORIQUE

2.1 NOTION ET DEFINITION

La politique monétaire est l'une des formes la plus ancienne de la politique conjoncturelle puisqu'on en date la première manifestation dès 1837, lorsque la Banque d'Angleterre découvre l'influence que pouvait avoir la variation de son taux d'escompte. Malgré cette ancienneté, les jugements les plus divers ont été portés sur son efficacité, allant d'un pouvoir presque miraculeux pour certains économistes néo-libéraux (monétaristes), à l'affirmation pour d'autres (Keynésiens) de son inutilité presque totale pour remédier aux principaux maux économiques, tels que l'inflation et le chômage. Cette opposition provient de l'influence globale de la monnaie, sur laquelle insistent les premiers, et de son action inégale dans le temps et sectorielle ment, sur laquelle insistent les seconds. Selon H.G. Johnson, la politique monétaire consiste en l'utilisation du contrôle de l'offre de monnaie par la Banque Centrale, comme un instrument permettant de réaliser les objectifs d'une politique économique générale. D'une manière générale, *elle est l'ensemble des décisions prises par les autorités monétaires, pour agir sur l'économie, par l'intermédiaire de la monnaie.*

Pour MOEBA N, l'objectif de la politique monétaire est *d'assurer un environnement favorable à l'augmentation du revenu réel* dans une perspective à long terme le plus régulièrement et le plus près de son potentiel de plein emploi. . MOEBA N (2007).Mémoire, inédit.

Comme l'affirme le Professeur MABI Mulumba, les différentes politiques monétaires s'analysent en *ayant pour référence le système économique dans lequel elles s'exercent* et les hypothèses auxquelles leurs auteurs se fient pour opérer le choix de canaux de transmission qu'ils établissent entre la monnaie et le secteur réel de l'économie. En d'autres termes, les politiques

monétaires s'intègrent dans les théories explicatives de l'équilibre macro-économique. Autrement dit, *la politique monétaire fait partie des composantes de la politique économique d'ensemble* qui comprend également la *politique budgétaire*, la *politique de revenus et des prix* et les *politiques structurelles*. Sa contribution est attendue dans la mise en œuvre des *objectifs généraux de la politique économique* que sont : *la croissance économique, le plein emploi, la stabilité des prix et l'équilibre des paiements extérieurs*. Ces quatre objectifs font partie de ce qu'on appelle : "le carré magique". MABI . M (2007) inédit.

D'une manière générale, la politique monétaire peut être définie comme l'une des composantes de la politique économique générale dont les autres sont : la politique budgétaire, la politique fiscale, la politique des revenus et des prix, la politique de change, la politique industrielle, la politique agricole, les politiques structurelles, BOURDONNAIS R. (2005). Après avoir défini la politique monétaire, il est temps d'examiner ses objectifs, avant d'aborder l'étude de ses instruments dans l'ensemble.

2.2 LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE MONETAIRE

La politique monétaire a plusieurs objectifs dont certains sont opérationnels, d'autres intermédiaires ou spécifiques, et en fin un objectif ultime ou général. Ce sont ces objectifs que nous allons tenter d'examiner dans les différents points qui suivent.

2.2.1 OBJECTIF ULTIME OU GENERAL DE LA POLITIQUE MONETAIRE

Le caractère essentiel et déterminant de la politique monétaire se dégage dans sa capacité à contribuer à la réalisation des objectifs de la politique économique d'ensemble à savoir le plein emploi, la stabilité des prix, la croissance économique et l'équilibre extérieur.

A. LE PLEIN EMPLOI

Pour l'économiste, il s'agit d'utiliser tous les facteurs de production disponibles, c'est - à - dire, de les affecter à l'emploi pour lequel ils ont la plus forte productivité.

Cet objectif s'entend souvent comme la prévention et la réalisation du chômage conjoncturel qu'engendre, par exemple, une diminution des exportations ou la fin d'un boom d'investissement. Mais il comprend aussi la réduction du chômage non conjoncturel, tel que le chômage frictionnel, qui se produit lors de changement de l'emploi, déclin d'une branche d'activité ou d'une région particulière

B. LA STABILITÉ DE PRIX

Il s'agit de limiter le développement de l'inflation.

Cet objectif se définit comme le maintien de la stabilité des prix, habituellement mesuré par l'indice des prix de détail. La lutte de l'inflation n'apparaît alors comme un objectif que dans la mesure où elle conditionne aussi l'équilibre des échanges extérieurs.

C. L'ÉQUILIBRE EXTÉRIEUR

Il s'agit d'équilibrer les entrées et les sorties de biens, services, des revenus et capitaux. A court terme, l'objectif est essentiellement le maintien d'un niveau « satisfaisant » de réserves de change (or et divisés) ; En revanche, à long terme, l'objectif peut prendre des formes diverses, telles que l'augmentation des exportations, un surplus déterminé de la balance des paiements globale ou en compte courant, ou encore une modification de la structure régionale des exportations, par exemple une augmentation de la part à destination de la Zone dol BRAMOULLE G. et Ali .(2005) ,

D. LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Il s'agit de stimuler le développement de la production et du revenu national considéré comme le garant d'une amélioration du bien - être des individus .C'est aussi le passage d'un niveau bas à un niveau supérieur de production. Cet

objectif dont l'importance s'est accrue au cours de ces dernières années, peut se définir comme un taux d'accroissement satisfaisant du produit national réel, exprimé globalement ou par habitant. DE MOURGUES M . (1976).

2.2.2 LES OBJECTIFS INTERMEDIAIRES OU SPECIFIQUES DE LA POLITIQUE MONETAIRE

La détermination de l'objectif intermédiaire repose sur une série d'hypothèses. Il existe une liaison plus ou moins étroite entre l'objectif intermédiaire et les objectifs finals. Autrement dit, le processus de transmission de la politique monétaire est stable et suffisamment marqué.

De plus, la Banque Centrale, grâce aux instruments dont elle dispose, est en mesure de maîtriser la réalisation de l'objectif intermédiaire. EFFE X(1976).

En fixant des objectifs intermédiaires, la Banque Centrale crée un point de référence pour les prévisions des agents économiques et exercer ainsi un effet d'annonce sur les anticipations envisagées.

La politique monétaire est plus facile à mettre en œuvre qu'une politique des revenus ; En effet, la politique monétaire est plus discrète et a un effet moins douloureux.

Ainsi, les Banques Centrales ont le choix entre plusieurs types d'objectifs intermédiaires : des objectifs de taux d'intérêt ou des objectifs quantitatifs de monnaie et du crédit ou des objectifs de taux de change . En d'autre terme, le autorités monétaires tentent de viser un bon niveau de taux d'intérêt, un bon niveau de croissance de la masse monétaire, une bonne allocation de ressources financières de la nation, ou un bon niveau du taux de change

2.2.3 OBJECTIFS OPERATOIRES DE LA POLITIQUE MONETAIRE

La Banque d'Emission poursuit deux objectifs opérationnels à savoir : le taux du marché interbancaire et la base monétaire. Ce sont ces objectifs qui permettent aux autorités monétaires de contrôler efficacement la masse monétaire.

2.3 LES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE MONETAIRE

Après avoir déterminé ou fixé un certain nombre d'objectifs (ultimes, intermédiaire et opérationnels), les autorités monétaires (Banque Centrale et Trésor public) procèdent par la mise en place des moyens qui leur permettront de réaliser les objectifs poursuivis. Ce sont ces moyens que nous qualifions d'instrument de la politique monétaire.

Ainsi, nous allons tenter d'examiner les différents instruments de la politique monétaire dans les points qui suivent.

2.3.1 OPEN MARKET POLICY

Les opérations d'open Market sont des opérations de vente et d'achat de titres sur le marché monétaire par les autorités monétaires. Elles agissent à la fois sur le montant de liquidité en circulation et sur le montant de titres détenus dans le portefeuille de la Banque Centrale.

2.3.2 RÉESCOMPTE OU REFINANCEMENT

Par le réescompte, les banques empruntent directement des liquidités à la Banque Centrale par le truchement de titres privés qu'elles ont en portefeuille. Ces titres sont représentatifs de crédits à l'économie. Le taux de refinancement de ces titres est donc fixé à l'avance.

Ce taux de refinancement des banques commerciales auprès de la Banque Centrale Constitue dans la zone euro le principal taux directeur c'est-à-dire, le principal taux fixé par la BCE (Banque Centrale Européenne) qui va orienter l'ensemble des taux de marché.

2.3.3 INTERVENTIONNISME DIRECT

D'une manière générale, cet instrument est caractérisé par l'utilisation de deux instruments à savoir, la sélectivité du crédit et l'encadrement du crédit.

La sélectivité de crédit vise à contrôler non la quantité, mais l'orientation des crédits bancaires dans le sens voulu par l'Etat par contre l'encadrement du crédit est la limitation décidée par voie réglementaire du taux de croissance des encours

de crédit distribués par les banques, en prenant l'année précédente comme base. FRIEDMAN. (1969). Il s'agit ici du volume des crédits à accorder qui est plafonné.

2.3.4 CONTRÔLE DES CHANGES

Lorsque le marché ne s'équilibre pas spontanément, la tension vient assez vite des pouvoirs publics de contrôler les opérations des changes.

Ce contrôle peut aller jusqu'à soumettre à l'autorisation administrative pour tout achat et toute vente de devises étrangères.

2.4 TABLEAU SYNTHETIQUE D'OBJECTIFS ET INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE MONETAIRE

La politique monétaire agit par l'intermédiaire d'instruments sur des objectifs intermédiaires qui permettent d'atteindre des objectifs finals.

Le tableau ci-dessous présente sommairement ces différentes catégories.

Tableau n°1 : Synthèse d'objectifs et instruments de la politique monétaire

Instruments	Objectifs opérationnels	Objectifs intermédiaires	Objectifs finals
Open Market Policy Réescompte Réserves obligatoires Encadrement du crédit Contrôle direct du taux d'intérêt Contrôle de change	Taux du marché interbancaire Base monétaire exogène	Taux d'intérêt à court terme Taux d'intérêt à long terme Agrégats de crédit Agrégat de monnaie (M_1 , M_2 , M_3) Taux de change	Prix Niveau d'activité Emploi Equilibre extérieur.

Source : DE MOURGUES, Op. Cit., p. 300

2.5 LA STABILITÉ DES PRIX

2.5.1 DÉFINITION DES CONCEPTS

2.5.1.1 LA STABILITÉ DES PRIX

La stabilité de prix se réfère à la sphère monétaire ou la quantité de monnaie détermine le prix absolu exprimé en unité de compte. La stabilité des prix est une situation ou une évolution régulière et prévisible du niveau général des prix qui ne pas préjudiciable au fonctionnement de l'économie. D'où, stabilité des prix ne veut pas dire fixité des prix mais plutôt une évolution qui favorise le plan des consommateurs et des producteurs et partant, la croissance économique. C'est l'objectif principal de la politique monétaire.

Ainsi, nous pouvons définir la stabilité des prix comme la situation d'une économie où l'évolution des prix est sous contrôle tant à court terme, moyen qu'à long terme 9. HAHN F(1984). Autrement dit, la stabilité des prix revient à lutter contre la hausse généralisée, durable et importante du niveau général des prix.

D'autres auteurs définissent la stabilité des prix comme des taux d'inflation suffisamment faibles pour ne pas influencer les décisions économiques.

2.5.1.2 L'INFLATION

Il y a plusieurs définitions de l'inflation, mais dans le cadre notre travail, nous avons retenu les définitions ci-après :L'inflation est un phénomène économique qui se traduit par une hausse des prix généralisée, due selon certain, à une circulation monétaire excessive, ou selon d'autres, à un déséquilibre entre l'offre et la demande globale des biens et services disponibles sur le marché. JAMES(1963).L'inflation est un déséquilibre cumulatif entre le taux de croissance du produit national et celui des liquidités monétaires. Elle se signale par une hausse des prix grave, générale, durable et structurelle, mais elle ne s'explique pas. Elle commence quand le processus de hausse des prix devient cumulatif. L'inflation est un

ensemble de déséquilibres entre les offres et les demandes des secteurs de production et de groupement de consommateur, prenant leur origine aussi bien dans les ruptures d'équilibres qui accompagnent les fluctuations ou la conjoncture intérieure et extérieure que dans une modification des caractéristiques structurelles de l'économie. Ces déséquilibres se propagent, s'amplifient ou se résorbent selon un processus cumulatif, en raison d'une perversion des mécanismes économiques. . JOHNSON H.G. (1974). L'inflation signifiait à l'origine une hausse de la quantité de monnaie. Ce n'est qu'au 19^{ème} siècle, sous l'influence de la causalité quantitative que le sens courant du mot a changé pour signifier une hausse trop rapide des prix. . De toutes ces définitions, l'on peut retenir que :

- a. l'inflation résulte de l'ensemble de déséquilibre sectoriel et non d'un déséquilibre global. Ce phénomène se localise à l'échelle des firmes et des secteurs, des particuliers et des classes sociales.
- b. l'inflation est de nature structurelle et les facteurs conjoncturels ne sont que des causes immédiates d'un déséquilibre, dont l'origine profonde provient de mauvaises structures économiques (forme archaïque de production, institutions inefficaces,.....) KEMPT P(2000)
- c. l'inflation est un phénomène spécifique ayant son propre rythme. Elle se manifeste par un mouvement auto-entretenu et irréversible de hausse des prix.

Ainsi pour qu'il y ait inflation, il est indispensable que les trois conditions ci-après soient remplies :

- 1^{ère} qu'il y ait hausse des prix ;
- 2^{ème} que cette hausse des prix soit généralisée, c'est-à-dire qu'elle affecte tous les biens et services ;
- 3^{ème} que cette hausse des prix soit continue, c'est-à-dire qu'elle soit prolongée dans le temps.

Formes d'inflation : On distingue habituellement trois formes d'inflation correspondant, par ordre croissant de gravité, à trois étapes différentes :

1) Inflation latente (contenue, déguisée ou rampante)

Elle se caractérise par une *hausse des prix avant qu'elle ne devienne cumulative*. Il peut s'agir d'un mouvement localisé à quelques marchés. On parle aussi d'inflation *rampante*.

2) Inflation ouverte

Elle commence dès que la hausse des prix prend un caractère cumulatif. Le mécanisme cumulatif est le suivant : Le public est persuadé que l'augmentation qui se manifeste va se poursuivre et s'aggraver. Pour éviter d'acheter plus cher demain, il achète aujourd'hui, même les biens qui ne lui sont pas indispensables. La pression de la demande qui envahit toute l'économie va provoquer une nouvelle hausse des prix, et ainsi de suite.

3) Hyperinflation (inflation galopante)

A cette étape, le processus cumulatif est devenu incontestable et les Pouvoirs publics ne peuvent rien pour le ralentir, l'endiguer ou le stopper. ALAKINI MUHIGIRWA Ephrem (cours d'économie monétaire(2015) inédit.

La hausse de prix est de plus en plus forte ; elle est parfaitement générale et frappe toutes les sociales

OBJECTIFS DES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE UTILISÉ EN RDC

Les instruments de la politique doivent concourir à la réalisation des objectifs de la politique économique d'ensemble. Bien qu'étant une politique de régulation de la politique conjoncture pouvant jouer dans le deux sens : dans le sens expansionnistes lorsque l'on cherche à soutenir ou à favoriser l'activité économique ; dans les sens restrictif lorsqu'on cherche à réduire la demande des agents économiques (situations inflationnistes, de déficit extérieurs), En RDC, les instruments de la politique budgétaire n'ont pas atteint leurs objectifs (recettes, dépenses et déficits)

2.5.2 EFFICACITE DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE EN RDC

Au regard des principaux problèmes qui touchent les finances publiques de la RDC d'une part et de l'Etat dans lequel se trouve actuellement l'économie congolaise qui accuse une fragilité d'autre part, la politique budgétaire pour être efficace devrait viser à gérer des excédents de la trésorerie de manière à faire face aux dépenses et trouver d'autres mécanismes de financement des déficits en lieu et place d'un recours excessif aux avances du système bancaire qui nourrissent des tensions inflationnistes. SEDWITZ W.J et SCHOTR F.H (1963).

Dans le but de rendre efficace cette politique, un certain nombre des mesures se rapportant a des instruments doivent être envisagés.

Les actions à entreprendre vont :

- du côté des dépenses ;
- du côté des recettes ;
- du côté du déficit.

2.6 LA GESTION DE LA POLITIQUE MONETAIRE EN RDC

La politique monétaire est l'une des composantes de la politique économique générale, qui agit par l'intermédiaire des instruments sur des objectifs opérationnels qui, à leur tour exerce une influence sur des objectifs intermédiaires, permettant ainsi d'atteindre l'objectif final KEREVE A (1976).

En RDC, la politique monétaire est gérée par la BCC qui a entre autres missions d'offrir la quantité de monnaie compatible avec la demande de celle-ci. Et pour y arriver, la politique monétaire en RDC a eu toujours comme objectif :

- la lutte contre la hausse des prix, c'est-à-dire l'inflation,
- l'augmentation de l'épargne nationale pour le financement des investissements,

Pour ce faire, elle repose sur :

- l'encadrement de crédit et la réduction du déficit budgétaire en vue de rendre compatible la croissance de la masse monétaire avec le besoin réel de l'économie ;
- l'obtention des taux d'intérêt positif en tenant compte du rythme annuel de l'inflation ;
- la stabilisation du taux de change par un ajustement de l'offre à la demande des devises,
- la mise en place de mesures incitatives pour une meilleure utilisation des ressources intérieures.

La gestion de la politique monétaire en RDC est marquée par l'accroissement de la masse monétaire dans le but d'assurer le financement du déficit du secteur public, source de la hausse généralisée des prix.

Les opérations financières de l'Etat se sont caractérisées par la réalisation du déficit budgétaire durant la période sous étude sauf pour les années 2001,2002 ,2008 et 2009. Cependant d'un côté, ce phénomène étant fréquent et de l'autre côté, le pays ayant été déclaré non coopératif par les institutions financières internationales, les autorités publiques en vue de financer ces déficits, ont trouvé refuge auprès de la BCC en recourant à la planche a billet. Rapport de la banque centrale du Congo (2008 :147).

Tableau 2 : Les indicateurs macroéconomiques de 1998 à 2009

Années	PIB réel en milliards de CDF	Taux de croissance en %	Indice général des prix à la consommation
2002	10,0	-1,7	5.153,6
2003	51,8	- 4 ,3	12.135,2
2004	297,1	-6,9	78.899,2
2005	299,0	-2 ,1	360.791,83
2006	318,3	3,5	451.980,94
2007	339,5	5,6	509.231,61
2008	336,5	6,6	538.952,25
2009	386,4	7,8	645.072,50
2010	410,6	5 ,6	888.422,83
2011	435, 8	6,6	851.110,72
2012	447,9	6,2	1.003.197,50
2013	480,1	7,8	1.466.886,86

Source : Rapports annuels de la BCC de 1998 à 2009.

Le tableau ci-dessus montre que durant toute la période d'observation de 12 ans, 10 années budgétaires se sont soldées par les déficits graves. Ainsi, pour couvrir ce déficit, le gouvernement s'est vu obliger de recourir aux avances du système bancaire sans tenir compte des exigences de stabiliser les prix. C'est ainsi pour une compréhension précise, il est nécessaire d'observer le tableau suivant résumant la causalité entre la masse monétaire et l'inflation en RDC de 1998 à 2009. En effet, il est vrai que l'économie congolaise a été caractérisée par une inflation durant la période sous analyse ; mais la question qui se pose ici, est celle de savoir si cette inflation avait pour cause l'expansion de la masse monétaire.

Tableau 3 : Evolution de la masse monétaire et taux d'inflation de 1998 à 2009

Années	Masse monétaire en milliers de CDF	Taux d'inflation moyenne en %
2002	158%	134,8%
2003	363%	483,1%
2004	501%	511,2%
2005	71.143,7	388,9 %
2006	98.832,9	32%
2007	130.118,7	339,5%
2008	222.118,7	366,0 %
2009	277.111,5	386,4%
2010	439.911,1	410,6%
2011	658,8	410,6%
2012	1.041,4	435,8%
2013	1.543,1	447,9%

Source : rapports annuels de la BCC de 2002 à 2013

Il ressort de ce tableau que pendant les années 2002, 2003 et 2004, le taux d'expansion de la masse monétaire était respectivement de 158%, 363% et 501,7% ; le taux d'inflation était de 134,8% en 2002 ; 483,1% en 2003 et 511,2% en 2004 avec la couverture de solde du déficit budgétaire par les avances de la BCC de l'ordre de 251.011 milliers de CDF en 2002 ; 2.634.922 milliers de CDF en 1999 et 10.540.165 milliers de CDF en 2004.

En 2003 ; le taux d'expansion de la masse monétaire est à 363%, le taux d'inflation s'est situé à 483,1% avec la couverture du solde du déficit budgétaire par les avances de la BCC de l'ordre de 2.634.922 milliers de CDF.

Dé 2006 à 2007, le taux d'expansion de la masse monétaire a évolué de façon lente comme on peut le lire dans le tableau n° 3.

Dé 2011 à 2013, le taux d'expansion de la masse monétaire était tantôt à la hausse, tantôt à la baisse.

Cependant, après cette analyse, il ressort qu'en RDC, l'expansion monétaire est la principale source de l'inflation observée comme on pourrait le démontrer dans les lignes précédentes.

On peut retenir qu'à partir de 2001, qu'un renversement des tendances est intervenu dans l'évolution du taux de croissance de la masse monétaire ; ce changement a conduit à la maîtrise du taux d'inflation lequel est passé de quatre à trois, à deux chiffres et à un chiffre ; dès lors l'économie congolaise a retrouvé le sentier de la stabilité comme le tableau n°08 le renseigne.

Tableau4. Evolution du PIB (en %), inflation et masse monétaire de 1998 à 2009

Années	PIB Réel en milliards deCDF	Taux d'inflation moyenne annuelle en%	Masse monétaire en milliers de CDF
2002	-1,7	134,8%	158%
2003	-4,3	483,1%	363%
2004	-6,9	511,2%	501%
2005	-2,1	388,9%	71.143,7
2006	3,5	32%	98.832,9
2007	5,7	339,5%	130.118,7
2008	6,6	366,0%	222.118,7
2009	7,8	386,4%	277.111,5
2010	6,2	410,6%	439.911,1
2011	6,3	410,6%	658,8
2012	6,2	26%	1.041,4
2013	2,8	53%	1.543,1

Source : BCC Direction des services des statistiques Economiques, 2008-2009

La lecture du tableau 4 nous fait observer ce qui suit : Hormis la tendance négative des années 2002, 2003, 2004 et 2005, en générale le PIB est en hausse continue passant de -1,7% en 2002 à 5,7% en 2004, à 6,6% en 2006, à 7,8% en 2007, à 6,3% en 2009, à 6,2% en 2012 et à 2,8% en 2013.

De ce même tableau, nous observons que la masse monétaire après la mise en œuvre du PIR et PEG n'a pas emprunté le sentier comme ce fut le cas de la période d'avant ces programmes.

Quant à l'inflation, eu égard de ce tableau l'on remarque qu'en RDC, le taux d'inflation est passé de sa phase d'hyperinflation à l'inflation lente. En effet, en 2002 et 2003 le taux d'inflation était respectivement de 134,8% et 483,1% puis 26% et 53% pour 2011 et 2013. Par conséquent, nous pouvons dire que l'économie congolaise a donc enregistré beaucoup de contre performances durant la période sous étude, toute fois, le changement intervenu eu égard de l'évolution du taux d'inflation depuis 2005 jusqu'à 2008 n'est le fruit d'une baguette magique.

2.6.1 LES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE MONETAIRE EN RDC

Les instruments de la politique monétaire ont pour attribution « la lutte contre l'inflation » afin de contribuer à l'effacement de la réalisation des objectifs du carré magique de Nicolas Kaldor. En RDC la politique monétaire est mise en œuvre exclusivement par la BCC conformément au décret n°005/2002 du 07 Mai 2002 qui consacre son indépendance. Ainsi la BCC utilise les instruments ci-après :

- le coefficient de réserve obligatoire ;
- les interventions sur le marché de change ;
- le taux d'intérêt.

2.6.1.1 LES COEFFICIENT DE RESERVE OBLIGATOIRE

Il importe de noter que le coefficient de réserve obligatoire est resté inchangé à 2% depuis juin 1993 ; cela pour permettre la distribution du crédit à l'économie par les banques commerciales afin d'éviter toute stérilisation excessive des ressources des banques à financer l'économie congolaise.

2.6.1.2 LES INTERVENTIONS SUR LE MARCHE DE CHANGE

Elles consistent en une injection monétaire sous forme des achats des devises en cas de resserrement de la liquidité centrale et en un retrait de cette dernière sous forme de cession de devises en cas d'expansion non prévue de la base monétaire.

Depuis 2009, les interventions de l'institut d'émission (BCC) sur le marché des changes par ce mécanisme n'ont concerné que le volet offre des devises

2.6.1.3 LE TAUX D'INTÉRÊT

L'objectif poursuivi par la BCC en cette matière est le maintien de la positivité du taux d'intérêt réel.

Nous distinguons ici, le taux d'intérêt des opérations de refinancement et le taux des opérations des billets de trésorerie.

A. LE TAUX D'INTERET DES OPERATIONS DE REFINANCEMENT

Trois guichets de refinancement existent à la BCC à savoir : le réescompte, le call money et les avances en compte courants.

Le taux de réescompte est considéré comme le taux directeur de la BCC et celle-ci n'accepte pas au refinancement de tous les effets figurant dans les portefeuilles des banques agréées. Les effets acceptés par la BCC sont ceux représentant une sécurité totale, en d'autres termes, qu'ils soient admis au réescompte, la BCC exige que les effets de commerce soient :

- à courte échéance (ne dépassent pas 90 ou 120 jours) ;
- émis pour financer une opération commerciale ;
- signé par trois personnes notoirement solvable dont une banque.

En ce qui concerne le call money, il est fixé à deux pourcentages au-dessus du taux directeur.

B. LE TAUX DES OPERATIONS DES BILLETS DE TRESORERIE

Le taux d'intérêt des billets de trésorerie a été lancé le 18 décembre 1997. Ses principales caractéristiques sont :

- la souscription minimale est établie à 500.00CDF ;
- trois maturités sont en vigueur, à savoir 7 ; 14 et 24 jours ;
- chaque mercredi de la semaine est réservé aux souscriptions et aux remboursements ;
- les banques ainsi que leurs clients sont autorisés à la souscription ;
- la BCC prend en charge le support des imprimés, le rendement et les frais financiers comprenant le coût d'impression.

2.6.2 LES POINTS POSITIFS, LES LIMITES ET LES PERCEPTIVES DE LA POLITIQUE MONETAIRE EN RDC

Il est question d'épingler successivement les points positifs, les contraintes et les perceptives de la politique monétaire en RDC.

2.6.2.1 POINTS POSITIFS

- sur trois instruments actuels, deux touchent à la liquidité globale (espèces et monnaie scripturale) ;
- mise en œuvre des stratégies basées sur de règle, à travers l'annonce préalablement des objectifs à atteindre et les mesures à prendre ;
- indépendance de la BCC

L'indépendance de la BCC lui a été conférée par le décret n°005/2002 du 07 mai 2002.

Cette indépendance concerne tant de choix des instruments que la définition des objectifs de la politique jusqu'à l'objectif intermédiaire.

En ce qui concerne l'objectif final, il est défini en concertation avec le gouvernement.

2.6.2.2 LIMITES ET FAIBLESSES

- manque de souplesse et de flexibilité des instruments de la politique monétaire.

L'une des faiblesses de la BCC est le caractère passif des instruments de la politique monétaire.

En effet, l'initiative des opérations est réservée aux banques commerciales ou au public.

Cette situation concerne tant le financement en faveur des banques que les opérations sur les titres souscrits par ces derniers ou par le public.

De ce fait, la BCC a une marge de manœuvre très étroite par rapport aux exigences de régulation monétaire. Elle ne peut, à m'importer que moment, intervenir dans le sens d'injection ou de reprise des liquidités

- absence de détermination du taux d'intérêt par voie du marché ;

Le taux directeur de la BCC est déterminé en fonction de taux d'inflation pour assurer la positivité en terme réel .il en résulte ainsi d'une procédure administrative.

Par ailleurs, il n'est toujours pas acquis que le taux d'inflation reflète les forces en présence sur le marché en raison notamment de la rigidité à la baisse de plusieurs prix, de collage existant entre l'évolution de certains indicateurs et le taux d'inflation.

- l'absence des instruments diversifiés de paiement et la prépondérance de la circulation fiduciaire dans l'arsenal des instruments de paiement ;
- l'absence d'un objectif intermédiaire déterminé avec précision comme principale impulsion de la politique monétaire ;
- l'insuffisance des réserves de change et la modalité capitale de la BCC ;
- L'inter préférence du gouvernement dans la mise en œuvre de certaines décisions à caractère monétaire.

2.6.2.3 PERSPECTIVES

- La cristallisation de l'objectif intermédiaire de la politique monétaire de la BCC comme point de départ en vue de la mise en œuvre d'une politique d'annonce crédible pouvant canaliser les anticipations des agents économiques.

Il est exclu que le taux de change constitue l'objectif intermédiaire, du fait qu'en régime de change flottant, il est déterminé par l'offre et la demande sur le marché de change.

Par ailleurs, l'adoption du taux d'inflation anticipé comme objectif suppose le ciblage de l'inflation lequel requière certaines conditions non encore remplies par la RDC telle que : le développement du système financier l'existence d'un cadre efficace des prévisions de l'inflation.

- La nécessité de diversifier les instruments de paiement en vue de réduire progressivement le recours à la monnaie fiduciaire en référence aux progrès à réaliser dans le domaine de la convertibilité des avoirs livres et de la liquidité du système bancaire dans son ensemble ;
- L'examen des possibilités de mise en place à moyen terme des mécanismes d'Open Market par la souscription par voie d'adjudication des billets de trésorerie et de refinancement par voie d'appel d'offre.

De ce qui précède, l'on peut retenir que durant toute la période sous analyse, la politique monétaire et budgétaire n'ont pas donné de bons résultats

En effet, l'échec de la politique budgétaire en RDC est expliqué par des problèmes d'évasion fiscale, la défaillance des finances publiques, de fraude fiscale et la sous-évaluation de l'assiette fiscale.

En ce qui concerne la politique monétaire, son échec est dû à la domination de la politique budgétaire sur la politique monétaire dans la mesure où le gouvernement de notre pays reste fidèle au financement du déficit budgétaire par les avances de la BCC sans aucun souci de stabiliser les prix.

Ainsi, dans les lignes qui suivent nous allons nous pencher sur l'analyse empirique.

3 ANALYSE EMPIRIQUE

Après avoir abordé les théories générales ainsi que certains aspects pratiques de la politique monétaire sur le niveau général des prix en RDC ; il nous paraît utile de vérifier empiriquement nos hypothèses de base.

En effet, dans ce chapitre il sera question d'étudier la relation de cause à effet qui existe entre la politique monétaire de la BCC et le niveau général des prix.

3.1 PRÉSENTATION DES DONNÉES

Tableau 5. Evolution de la masse monétaire, taux de change officiel et les indices des prix à la consommation de 1998 à 2009

Années	Masse monétaire en milliers de CDF	Taux de change officiel	Indice général des prix à la consommation
2002	845,1	1,45%	5.153,6
2003	3.915,3	15%	12.135,2
2004	23.558,3	21,82%	78.899,2
2005	71.143,7	206,62%	360.791,83
2006	98.832,9	346,48%	451.980,94
2007	130.118,7	405,00%	509.231,61
2008	222.118,7	398,30%	538.952,25
2009	277.111,5	476,78%	645.072,50
2010	439.911,1	468,05%	888.422,83
2011	658,8	508,63%	851.110,72
2012	1.041,4	639,3%	1.003.197,50
2013	1.543,1	900%	1.466.886,86

Source : Indice des prix à la consommation de l'IRES et rapports annuels de la BCC de 2002 à 2013

La taille de l'échantillon en termes d'année étant petite, nous allons utiliser les données mensuelles qui ont été extraites des rapports annuels de la BCC de 2008 à 2013 ainsi que dans les différents numéros du condensé d'informations statistiques de la BCC. Ces données partent de juin 2008 à juin 2013 et seront reprise dans les annexes du présent travail.

3.2 TRAITEMENT DES DONNÉES

Les variables prises en considération dans la présente étude sont : le taux de change officiel, étant donné que ce taux reflète la réalité de l'économie congolaise ; la masse monétaire et les indices des prix à la consommation.

Ainsi, la cotation à l'incertain a été retenue pour le taux de change officiel, se traduisant par le nombre d'unité de franc congolais pour une unité des devises. Concernant l'inflation, c'est l'indice général des prix sur le marché qui a été considéré étant donné qu'il constitue la moyenne des prix.

S'agissant de la masse monétaire, nous allons nous focaliser sur la masse monétaire au sens large c'est-à-dire M_2 .

3.3 APPLICATION DES TESTS DE CAUSALITE POUR LA VERIFICATION DU SENS DE LA RELATION ENTRE LA MASSE MONETAIRE, INDICE DES PRIX ET TAUX DE CHANGE

Au niveau théorique, « la mise en évidence de relations causales entre les variables économiques fournies des réflexions propices pour une meilleure compréhension des phénomènes économiques » Dans la pratique, la relation causale est nécessaire pour la meilleure formulation de la politique économique.

A ce effet, nous allons utiliser le test de causalité au sens de Granger puisque celle-ci permet au-delà de toute corrélation entre les variables économiques (masse monétaire, indice des prix et taux de change) ; de savoir si la politique monétaire avait ou non influencé l'indice des prix et le taux de change.

3.4 LA CAUSALITE AU SENS DE GRANGER

Granger (1969) a proposé le concept de causalité pour montrer comment la variable masse monétaire peut influencer les prix et le taux de change ; c'est-à-dire la masse monétaire est la cause des prix et du taux de change ; ou encore l'on peut dire que la masse monétaire explique significativement les variables prix et taux de change.

Dans la pratique, on utilise le test de Fisher pour vérifier la causalité au sens de Granger, et ce test se présente comme suit :

- 1^{er} cas :
H₀ : la masse monétaire n'explique pas les prix
H₁ : la masse monétaire explique les prix
- 2^{ieme} cas :
H₀ : la masse monétaire n'explique pas le taux de change
H₁ : la masse monétaire explique le taux de change

Pour admettre qu'une variable cause (explique) une autre, il faut que la variable Fisher calculé (F_c) soit supérieure à la valeur de Fisher de la table (F_t) ; ou encore la valeur de la probabilité soit inférieure à 0,05 ou 5%, c'est-à-dire F_c>F_t et dans ce cas l'hypothèse nulle (H₀) est rejetée .Et dans le cas contraire, c'est-à-dire F_c<F_t, on rejette l'hypothèse H₁.

3.5 SPÉCIFICATION DU MODÈLE ÉCONOMÉTRIQUE

Pour mieux démontrer la relation qui existe entre les trois variables, la séquence a été scindée en deux parties : masse monétaire- prix et masse monétaire- taux de change.

3.5.1 SPECIFICATION DE LA RELATION MASSE MONETAIRE ET PRIX

A ce niveau, le modèle se spécifie comme suit :

$$LIPC = a_0 + a_1 LM2 + \hat{a}_i$$

LIPC : indice général des prix à la consommation ;

LM2 : masse monétaire

a₀ et a₁ : les paramètres ; et

\hat{a}_i : terme d'erreur ou variable aléatoire.

3.5.2 SPECIFICATION DE LA RELATION MASSE MONETAIRE ET TAUX DE CHANGE

A ce niveau, le modèle se spécifie comme suit :

$$LTx = a_0 + a_1 LM2 + \hat{a}_i$$

LTx : taux de change ;

LM2 : masse monétaire

a₀ et a₁ : les paramètres : et

\hat{a}_i : terme d'erreur ou variable aléatoire

3.6 LES RÉSULTATS

3.6.1 LES RESULTATS DU MODELE MASSE MONETAIRE- PRIX

Après application de la méthode des moindres carrés ordinaires, les résultats obtenus avec Eviews (voire annexes tableau n°10) se présentent comme suit :

$$LIPC = 2,062746 + 1,049462 LM_2$$

$$t (3,647491) (32,93743)$$

$$R^2 = 0,837416 \quad DW = 1,2375536 \quad F = 673,8423$$

3.6.2 LES RESULTATS DU MODELE MASSE MONETAIRE- TAUX DE CHANGE

Après application de la méthode des moindres carrés ordinaires, les résultats obtenus avec Eviews (voire annexes tableau n°11) se présentent comme suit :

$$LTx = 1,251893 + 0,251359 LM_2$$

t (3,647491) (32,93743)

$R^2= 0,762366$ DW= 1,779755 F=189 ,2811

3.7 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Il sera d'abord question d'interpréter les résultats de la première relation (masse monétaire- prix) et puis la deuxième relation (masse monétaire- taux de change)

3.7.1 INTERPRETATION DE LA PREMIERE RELATION (MASSE MONETAIRE - PRIX)

Nous obtenons un modèle globalement bon dans l'ensemble ($F>5\%$), tous les coefficients sont significatifs ($Prob<5\%$). La statistique Fischer calculée est supérieure à celui de la table ($673,8423 > 0,05$) ; le coefficient de détermination $R^2= 0,837416$ est acceptable et la statistique DW est proche de 2, ce qui explique l'absence d'auto corrélation des erreurs (voire annexes première tableau)

S'agissant de relation des variables, l'analyse des résultats montre que la corrélation masse monétaire - prix est positif, soit 83% de la hausse du niveau général des prix est expliqué par la variation de la masse monétaire.

3.7.2 INTERPRETATION DE LA DEUXIEME RELATION (MASSE MONETAIRE - TAUX DE CHANGE)

Nous obtenons un modèle globalement bon dans l'ensemble ($F>5\%$), tous les coefficients sont significatifs ($Prob<5\%$). La statistique Fischer calculée est supérieure à celui de la table ($189,2811 > 0,05$) ; le coefficient de détermination $R^2= 0,762366$ est acceptable et la statistique DW est proche de 2, ce qui explique l'absence d'auto corrélation des erreurs (voire annexes deuxième tableau)

S'agissant de relation des variables, l'analyse des résultats montre que la corrélation masse monétaire - Taux de change est positif, la variation du taux de change est expliquée à 76% par la variation de la masse monétaire.

4 CONCLUSION GENERALE

Notre travail a porté sur « l'Analyse de la corrélation entre la politique monétaire sur le niveau général des prix en République Démocratique du Congo, de 2002 à 2013 »

Il a eu pour objectif l'étude de la relation qui existe entre la politique monétaire de la Banque Centrale du Congo (BCC) et le niveau général des prix qui est considéré comme l'objectif prioritaire des autorités monétaires (Banque Centrale et Trésor public)

Pour y parvenir, notre problématique de recherche était axée sur les questions suivantes :

- Quelle serait l'incidence de la politique monétaire de la BCC sur le niveau général des prix ?
- Le caractère inopérant de la politique monétaire de la BCC sur le niveau général des prix découle-t-il du mauvais agencement des instruments directs et indirects, de l'inélasticité de l'offre des biens et services ou bien de la mauvaise allocation des ressources monétaires ?

Ainsi, nous avons proposé les hypothèses ci -après :

- La politique monétaire de la BCC agit inefficacement sur le niveau général des prix.
- Le caractère inopérant de la politique monétaire sur le niveau général des prix en République Démocratique du Congo découle du mauvais agencement des instruments directs et indirects (mauvaise politique d'encadrement des crédits, absence de la politique d'open market)

Pour vérifier nos hypothèses, nous avons fait recours à la spécification du modèle économétrique afin de démontrer la relation qui existe entre le trois variables : masse monétaire- prix et masse monétaire- taux de change.

Après analyse et interprétation des résultats, il s'observe que nos hypothèses ont été Confirmées.

En effet, nous sommes parti de l'hypothèse selon laquelle la politique monétaire de la BCC agit inefficacement sur le niveau général des prix ; les résultats du calcul effectué à Eviews montre que la politique monétaire de la BCC a un impact

négatif sur le niveau général des prix, soit 83% de la hausse du niveau général des prix est expliqué par la mauvaise politique monétaire de la BCC pendant la période sous étude.

Dès lors, l'échec de la politique monétaire en RDC à stabiliser les prix crée la polémique sur la question de savoir son responsable. Les uns peuvent dire que le vrai responsable de l'échec de la politique monétaire incombe à l'autorité monétaire qui est la BCC au regard de l'article premier des statuts de Banque Centrale qui consacre son autonomie ; les autres en revanche attribuent cet échec au pouvoir public en se référant à l'article deux des statuts de Banque Centrale qui exige que la politique monétaire s'inscrive dans le cadre de la politique économique du gouvernement.

Au regard des éclaircissements ci haut, il ressort que la responsabilité de l'inefficacité de la politique monétaire en RDC incombe aussi bien au gouvernement qu'à l'autorité monétaire (BCC) étant donnée son incapacité attestée de résister aux pressions du gouvernement en matière d'octroi des avances pour combler le déficit budgétaire qui est pour la plupart de cas, source de la hausse généralisée des prix c'est-à-dire l'inflation.

De ce qui précède, nous suggérons au gouvernement de notre pays, une discipline budgétaire dans la gestion des finances publiques afin d'éviter tout recourt au financement du déficit budgétaire par les avances de la BCC et à l'autorité monétaire de notre pays qui est la Banque Centrale du Congo (BCC), la cohérence et la rationalité dans la gestion des instruments de la politique monétaire pour bien attendre son objectif final qui est de stabiliser les prix dans l'économie.

REFERENCES

- [1] BEZIADE M., *la monnaie*, 2^{ème} éd, Paris, 1986.
- [2] BOURDONNAIS R., *économétrie*, ed.Dunod, Paris, 2005.
- [3] BRAMOULLE G. et AUGÉY A., *économie monétaire*, édition, Dalloz, Paris, 1998.
- [4] CAPUL J., *sciences économiques et sociales*, édition, Hatier, Paris, 1994.
- [5] DAVID J.H et JAFFRE P., *la monnaie et la politique monétaire*, 3^{ème} éd, Economica, Paris, 1997.
- [6] DE MOURGUES M., *Economie monétaire*, Dalloz, Paris, 1976.
- [7] EFFE X., *politique économique, programmes, instruments et perspectives*, édition, economica, Paris, 1997.
- [8] FRIEDMAN M., *l'inflation et système monétaire*, édition, Galman, Paris, 1969.
- [9] HAHN F., *Monnaie et inflation*, ed.economica, Paris, 1984.
- [10] JAMES E., *problématiques monétaires aujourd'hui*, ed.sirey, Paris, 1963.
- [11] JOHNSON H.G., *théorie monétaire*, Dunod, Paris, 1974.
- [12] KEMPT P., *macroéconomie*, ed.Dalloz, Paris, 2000.
- [13] KEREVE A., *l'inflation aujourd'hui et humanisme*, les éditions ouvrières, Paris, 1976.
- [14] SEDWITZ W.J et SCHOTR F.H., *l'efficacité du contrôle monétaire selon la situation économique et financière*, BIRD, Paris, 1963.
- [15] Banque Centrale du Congo, Différents rapports annuels de 1998 à 2009.
- [16] Banque Centrale du Congo, évaluation de la politique monétaire en RDC, 2010.
- [17] Banque Centrale du Congo, rapport annuel, 2008 -2009.
- [18] Ministère du budget, expose général du projet du budget de l'Etat pour l'exercice 2010.
- [19] Fond monétaire internationale, perspective de l'économie mondiale, Washington DC, octobre 1996.
- [20] MABI M., « *théorie monétaire* », notes de cours, première licence économie, UNIKIN, 2007.
- [21] ALAKINI MUHIGIRWA Ephrem, *Economie monétaire, licence unique*, UNIVERSITE DE PAIX AFRIQUE, 2015
- [22] MOEBA N., Evaluation des instruments de la politique monétaire en RDC de 2002 à 2006, mémoire, Sciences Economique, UNIKIN, 2007.

ANNEXES

BASES DES DONNÉES

OBS	IPC	TC	M ₂
2008 :06	122.070.425,4	390,52	167.354.239
2008 :07	124.270.086,2	389,44	168.569.022
2008 :08	126.787.025,6	396,42	171.642.831
2008 :09	129.842.934,7	428,54	183.122.759
2008 :10	136.175.710,5	418,27	192.859.394
2008 :11	137.546.978,4	438,98	196.564.710
2008 :12	140.186.761,0	453,08	222.226.541
2009 :01	147.437.292,2	459,93	242.434.217
2009 :02	149.025.069,9	481,87	253.145.897
2009 :03	152.169.206,7	502,5	269.340.133
2009 :04	160.564.382,6	514,68	262.659.242
2009 :05	161.635.347,9	507,1	252.259.385
2009 :06	161.108.176,9	501,94	252.357.757
2009 :07	164.533.766,5	493,34	263.257.822
2009 :08	163.763.951,5	471,1	25.852.252
2009 :09	165.712.737,6	460,58	260.322.797
2009 :10	167.729.482,0	458,56	279.572.304
2009 :11	168.359.969,3	450,22	272.406.536
2009:12	170.620.518,4	434,31	2.788.134.467
2010 :01	173.450.347,2	437,52	280.929.706
2010 :02	174.946.758,4	438,23	286.903.308
2010 :03	176.690.417,6	444,52	301.436.383
2010 :04	177.883.057,2	442,83	307.722.564
2010 :05	178.331.470,7	450,07	319.206.974
2010 :06	180.913.753,0	452,87	324.556.412
2010:07	182.996.800,4	462,37	330.694.306
2010:08	186.643.943,5	476,81	379.710.489
2011 :09	191.767.448,6	509,73	386.597.500
2011 :10	196.087.767,4	536,47	406.890.123
2011:11	205.724.749,9	533,49	420.157.305
2011 :12	209.014.056,4	515,92	4.369.222.000
2012 :01	218.058.162,3	514,5	462.418.000
2012 :02	225.361.230,0	574 ,5	486.926.000
2012 :03	231.978.867,4	560	490.736.000
2012 :04	241.648.098,4	547	475.681.000
2012 :05	243.964.659,1	495,46	463.240.000
2012 :06	247.908.502,5	497,5	464.833.000
2012 :07	250.790.543,6	494,5	468.725.000
2012 :08	254.403.765,5	497,5	495.427.000
2012 :09	262.430.880,0	501,5	520.244.000
2012 :10	266.897.468,2	503,5	566.9925.000
2012 :11	273.604.863,7	507	612.678.000
2012 :12	279.034.594,9	510,5	658.814.000
2013 :01	281.789.810,8	535,5	704.724.000
2013 :02	287.854.690,0	560	747.213.000
2012 :03	294.464.721,8	562,5	772.446.000
2012 :04	299.493.844,4	563,5	797.315.000
2012 :05	305.307.298,5	562	819.073.000

2012 :06	310.498.756,6	565,5	849.248.000
2012 :07	316.109.375,2	564,5	877.314.000
2012 :08	322.554.102,1	566,5	884.127.000
2012 :09	327.303.234,9	576, 25	90.667.000
2012 :10	333.302.358,1	585	908.700.000
2012:11	340.900.755,9	602	9.056.700.000
2012:12	343.512.822,3	604	1.037.692.000
2013 :01	362.092.428,03	722,50	1.067.116.000
2013 :02	370.809.924,13	788,00	1.150.294.000
2013:03	378.943.760,3	831,50	1.196.178.000
2013:04	387.014.898,2	785,00	1.125.680.000
2013 :05	392.890.643,97	785,00	1.109.983.000
2013 :06	395.173.981,01	765,50	1.125.629.000

Source : condensé d'informations statistiques de la BCC de 2007 à 2013

Tableau n°10 : Relation masse monétaire - prix

Dépendent variable : LIPC				
Method : least squares				
Date : 12/06/011 time : 13 : 32				
Sample : 2008 :06 2013 :06				
Included observation : 61				
Variable	coefficient	Std.error	t-statistic	Prob
C	2.062746	24301.91	32.93743	0.0000
LM ₂	1.049462	78.76506	11.78078	0.0000
R-squared	0.837416	Mean dépendent var	536265.3	
Adjusted R-Squared	0.9557316	S.D.dependent var	93362.52	
S.E. of regression	19288.76	AKaiKe info criterion	22.62036	
Sumsquaredresid	2.164322	Schwarz criterion	22.72418	
Log liKelihood	686.9210	F-statisic	673.8423	
Durbin-watson stat	1.2375536	Pro (F-Statistic)	0.000000	

Source : calcul de l'auteur effectué à Eviews

Tableau n° 3 : Relation masse monétaire - taux de change

Dépendent variable : LTx				
Method : least squares				
Date :12/06/011 time :13:32				
Sample :2008:06 2013:06				
Included observation :61				
Variable	coefficient	Std.error	t-statistic	Prob
C	1.251893	0.343220	3.647491	0.0000
LM ₂	0.251359	0.18270	13.757943	0.0000
R-squared	0.762366	Mean dépendent var	5.972069	
Adjusted R-Squared	0.758338	S.D.dependent var	0.151726	
S.E. of regression	0.74587	AKaiKe info criterion	2.321463	
Sumsquaredresid	0.328230	Schwarz criterion	2.252254	
Log liKelihood	72.80461	F-statistic	189.2811	
Durbin-watson stat	1.779755	Pro (F-statistic)	0.000000	

Source : calcul de l'auteur effectué à Eviews